



Association des Amis de
La
Couvertorade
A V E Y R O N

Association fondée le 2 septembre 1968 et régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Cette association a pour objet d'organiser toutes les manifestations culturelles de nature à faire connaître La Couvertorade.

Ses buts sont de :

- Participer à la sauvegarde du patrimoine historique, paysager et humain de la cité de la Couvertorade.
- Promouvoir son animation culturelle et historique.
- Eviter erreurs, déprédations et démolitions en concertation avec les élus et les pouvoirs publics.

Siège social : Maison de La Scipione – 12230 La Couvertorade

Cotisations 2008 :

Carte familiale 25 euros

Carte individuelle 20 euros

LE BUREAU :

Président

Pierre BOULOC

Vice-Président

Jean-Pierre ROMIGUIER

Secrétaire

Vincent DUTHEIL

Trésorier

Robert IMPERATO

MEMBRES DE DROIT :

Le maire de la Couvertorade

Le conseiller général du canton

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Noële BOULOC

Delphine VARENNE

Pierre BOULOC

Jacques DUPONT

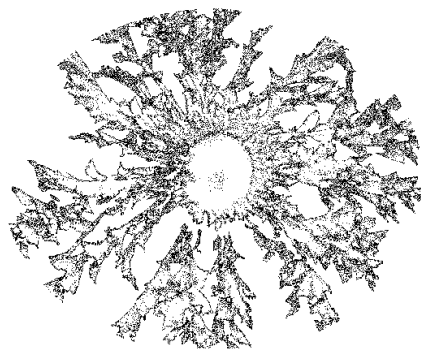
Vincent DUTHEIL

Robert IMPERATO

Jean-Pierre ROMIGUIER

Bela SCHAEFFER

Philippe VARENNE



ADHESIONS ET COTISATIONS

Les personnes intéressées par notre action et désireuses de s'y associer peuvent adhérer aux AMIS DE LA COUVERTOIRADE en virant au C.C.P. Montpellier 529-81J (Association des Amis de la Couvertoirade) le montant de la cotisation annuelle qui donne droit au service régulier du Bulletin et à un tarif réduit pour la visite de la Cité. Les cartes sont adressées aux adhérents au reçu de leurs cotisations.

On compte sur vous :

! Le guide de visite : 48 pages pour découvrir et redécouvrir sans cesse les trésors de la cité templière. Textes de Pierre Bouloc et photos de Jean-Luc Callioni et A.V.E.C.

Franco 7 €

! Le topo guide des « Caselles et Dolmens » autour de la Couvertoirade. Textes et photos de Vincent Dutheil.

Franco 5 €

! Armorial des commandeurs de St-Jean-de-Jérusalem et Malte en Rouergue, publié par Sauvegarde du Rouergue (20 pages couleur)

Franco 5 €

Envoi dès réception du règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de :
L'Association des Amis de La Couvertoirade
12230 La Couvertoirade
CCP Montpellier 529-81 J.

DIRECTEUR DE PUBLICATION : **Pierre Bouloc**

RESPONSABLE DU BULLETIN : **Philippe Varenne**

DESSINS A LA PLUME : **François Montès**

SOMMAIRE

Page 3
Réflexions du Président

Page 6
Histoire

Page 16
Histoire locale

Page 21
La vie du causse

Page 27
La vie communale

Page 30
Courier des lecteurs

Page 32
Nos joies, nos peines

SAISIE ET MAQUETTE : **Delphine Varenne**

ULTIMES REFLEXIONS SUR L'ANNEE 2007

Rien n'est plus fragile que l'équilibre des



beaux lieux.

Chers amis, c'est la photo de la boîte à lettres de La Couvertoirade, la seule, près de la mairie.

Si une photo vaut mieux que des commentaires, elle prouve que le service public continue à abandonner les ruraux. Le courrier posté le mardi matin à La Couvertoirade ne quittera La Cavalerie que le mercredi après-midi pour Rodez où il sera trié. Conseil de la Banque Postale : « allez le porter à Nant, si vous êtes pressés ». 15 km ! Le Caylar est plus près, 5 km, mais il est dans l'Hérault et en Languedoc-Roussillon. Conclusion : il y a loin du Service Courrier des PTT à la Banque Postale actuelle. Service et public ne sont plus qu'arguments de « marketing » pour ce qui concerne le secteur courrier. Remercions Roseline Guillaume, longtemps notre souriante factrice qui savait ce que signifiaient les deux mots Service et Public. Bonne retraite, Roseline.

Ceux qui sont venus à La Couvertoirade avant le 22 août n'ont pas pu voir cette plaque qui rend hommage à une trentaine de résistants qui ont séjourné au printemps 1943 à la cure – comme on a longtemps appelé le presbytère, aujourd'hui gîte d'étape. Refusant le régime et l'occupant ils ont participé à la libération de



l'Aveyron et de la France. La plaque le rappelle : certains ont été tués au combat, beaucoup ont été torturés, fusillés à Sainte Radegonde, près de Rodez et d'autres encore, dont M. Baron, déportés dans les camps nazis. A l'époque, M. Baron était responsable de ces résistants. C'est lui-même qui a dévoilé la plaque l'après-midi du 22 août. Le matin avait eu lieu la traditionnelle cérémonie du souvenir à La Pezade.

L'après-midi, M. Puech, président du Conseil Général, le Sous Préfet de Millau, le député Alain Marc, M. Louis Causse, architecte des Bâtiments de France entouraient Madame le Maire au moment du rappel très émouvant par M. Baron, de la liberté retrouvée grâce à la voie qu'avait courageusement ouverte ces jeunes hommes. « *Différents, mais ensemble, ils ont assumé leur devoir librement choisi* ».

Après cette courte cérémonie où l'émotion était sensible, Madame le Maire inaugurait avec les autorités présentes le portail de la Tour Sud, « lo portal d'abal », avant que, devant la mairie, tous ne prennent la parole pour se féliciter des travaux entrepris par la municipalité avec le concours des institutions régionales ou départementales qu'ils représentaient.

Était aussi présent M. Vernet, représentant la Fondation du Patrimoine, avec qui nous avons évoqué la réhabilitation du Rédounel.

M. Vernet a emporté avec lui notre dossier sur le projet, qui est maintenant aussi celui de la municipalité.

Entre l'association et la municipalité d'une part, et la Fondation du Patrimoine d'autre

part, doit être signée une convention pour cette restauration. « *Soyons acteurs de la sauvegarde de notre patrimoine* ». C'est la devise de la Fondation.

N'est-ce pas aussi la nôtre ?

Même si le temps cet été n'a guère été clément – pluie et vent entrecoupés d'éclaircies – les touristes ne se sont pas découragés et les manifestations ont eu un public nombreux. Les organisateurs – mairie ou associations – ne sont pas mécontents. En ce qui nous concerne, les activités on eu le succès attendu. Se reporter à la rubrique « L'été festif » et aux articles de journaux.

Un seul regret : l'absence de coordination pour les dates. Nous communiquons très à l'avance celles de nos animations et il est dommage que se greffent d'autres manifestations à la même heure. La municipalité en a pris conscience et a demandé aux associations de participer à un comité de pilotage pour régler le programme 2008.

Par ailleurs, les Amis de La Couvertoirade reste une association active au sein du Collectif Pour la Protection et la Promotion du Larzac (C3PL). En 2008, il faudra sans doute réfléchir aux nouvelles orientations que tend à prendre le collectif, créé par des associations préoccupées par l'abandon des chemins par les communes et leur récupération par des « privés ». Nous, nous ne l'oublions pas : nous continuons à débroussailler le GR entre Le Caylar et La Couvertoirade. Dernière matinée, le 3 novembre dernier. Toujours beaucoup de convivialité dans ces réunions... de travail.

Et le Rédoune ? Vous lirez, à la suite de ces réflexions, la délibération du Conseil Municipal et les changements par rapport à la délibération précédente, parue dans le dernier bulletin.

A cause de l'emploi du temps de Monsieur Badaroux, charpentier, la 2^{ème} phase sera réalisée en trois temps et deux mouvements.

M. Badaroux a commencé les travaux dès ce mois de décembre, continuera en atelier en mars-avril 2008 et en mai 2008, il posera la couverture, les ailes et... le moulin aura retrouvé son aspect d'antan.

Restera pour 2009 à trouver les fonds nécessaires à la mise en place du matériel spécifique à la mouture du grain. A nous de continuer la récolte... des fonds. A l'Assemblée Générale, le trésorier donnera les chiffres et les sommes rapportées par la vente de tee-shirts (merci à Magali et à Dominique de la boutique Sac du Berger, la seule avec Noële sculptures à les proposer), par la vente

des cartes postales créées par le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine, par la vente des guides édités par l'association, sans oublier les sommes récoltées dans l'urne située à l'accueil des visiteurs. Elles semblent moins importantes que celles recueillies en 2006. Mais attendons les comptes que le trésorier présentera à l'Assemblée Générale.

A laquelle vous assisterez – sinon, dès que vous savez que votre présence sera impossible, faites nous parvenir le pouvoir que vous trouverez dans ce bulletin. Cela facilitera notre tâche.

Et votre pouvoir sera nécessaire, car l'A.G. sera importante. Elle aura lieu, comme d'habitude, le samedi de Pâques, période où certains d'entre vous viennent aérer les maisons et ouvrir les fenêtres, calfeutrées l'hiver. Cette année, mars sera chargé en événements citoyens. On votera le 9 et le 16 pour les élections municipales et le 22, à l'A.G., nous voterons pour le renouvellement du Conseil d'Administration de notre Association. Nous aurons donc, au premier rang, le – ou la – maire tout fraîchement élu – ou réélue – et la C.A. votera pour un nouveau président.

Un nouveau président ? Oui, « l'âge est un secret bien gardé » écrit Benoîte Groult dans un roman récent : *La Touche Etoile*. Je ne peux m'empêcher de la citer : « *Dire ce qu'est la vieillesse, c'est décrire la neige à des gens qui vivent sous les tropiques... Vieillir est le sort commun, on le sait. Vaguement. Chacun s'estime informé mais le concept reste abstrait et cette conscience du destin collectif de l'espèce ne prépare nullement à l'expérience solitaire de SA vieillesse et déchirante SA mort. On peut vivre longtemps en constatant paisiblement cette loi générale. Quelques-uns parviennent même à se convaincre qu'ils seront une exception... les zozos !...* »

Si on savait une fois pour toutes qu'on est « une vieille peau », je suppose qu'on s'habituerait. Le drame, c'est qu'au début, on oublie. Pendant des années, avec un peu de chance, on va, on vient. Et puis, un jour, il faudra bien l'admettre, on s'aperçoit qu'on est vieux tout le temps. C'est là qu'on bascule. On n'est plus seulement une vieille peau, ça on peut toujours tirer dessus ; on est fait aussi de vieux os qui deviennent poreux, d'un vieil estomac qui supporte mal la délicieuse brûlure de l'alcool, d'un vieux cerveau qui cale devant les noms propres, puis les noms communs tandis que les artères, elles, se durcissent... »

Cette longue citation et l'évocation de ce roman pour dire – comme B. Groult – qu'on n'est capable de parler de ce sujet que « si toute jeunesse n'est pas morte en soi ».

Personnellement je me sens à l'intersection de ces états – même si quelquefois, comme beaucoup nous sommes un peu « zozo » au sens précis qu'elle donne à ce mot.

C'est donc en toute connaissance de cause que je vous annonce que la présidence de l'association changera de titulaire. Certes, si les anciens ont une sagesse supposée (?), et surtout si les adhérents veulent bien que je

reste membre du C.A., j'accepterai avec plaisir de rendre des services à cette association créée en 1968.

Vieille association qui ne fonctionne depuis cette date qu'avec des bénévoles et à qui il faut un président plus jeune que l'actuel et aussi dynamique que ceux qui nous ont précédé.

Voilà ce qu'il faut souhaiter aux Amis de La Couvertoirade en cette fin d'année 2007.

Vive 2008 et que l'on fête nos 40 ans !

P.B.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune **LA COUVERTOIRADE** Séance du **09 octobre 2007**

L'an deux mille sept, le 09 octobre à 20 heures 30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. me Marie-José LABORIE, Maire.

Madame le Maire expose :

- le projet de réhabilitation du moulin à vent communal du Redounel 2ème phase s'élève à 79 090 € HT (la 1 ère phase a été réalisée par l'Association Les Amis de La Couvertoirade) et se décompose en deux tranches :
tranche 1 (réalisation en novembre /décembre 2007)
travaux: charpente, enrayure, arbre moteur, voligeage, travail en atelier, le montant de ces travaux s'élève à 33 454 € HT
tranche 2 (réalisation 2ème semestre 2008)
travaux : rouet, ailes., frein, couvertures en lattes, batière, noues, épi de faîtage recouvert en plomb, traitement fongicide et insecticide, travail en atelier, pose sur place à La Couvertoirade y compris transport et manutention, le montant de ces travaux s'élève à 45 636 € HT et invite le Conseil à délibérer sur la réalisation de ce projet et sur la demande d'une subvention auprès du Département de l' Aveyron.

Le Conseil Municipal oui cet exposé et, après en avoir délibéré

DECIDE de réaliser cette 2ème phase de travaux de réhabilitation du moulin du Redounel en deux tranches soit :
la tranche 1 en novembre/décembre 2007 et la tranche 2 durant le 1 er semestre 2008

ARRETE le montant des travaux de chaque tranche à

tranche 1:33 454 € HT tranche 2:45 636 € HT

SOLLICITE l'aide du Département de l'Aveyron pour réaliser ces deux tranches.

ARRETE le plan de financement ci-après :

Subvention de l' ETAT 1% paysager : 26 867 €, Subvention du CONSEIL REGIONAL : 16 901 €

Subvention du CONSEIL GENERAL 1ère tr : 9 000 €, Subvention du CONSEIL GENERAL 2ème tr: 9 000 €

Participation de l'Association Les Amis de La Couvertoirade : 13 322 €, Participation de la Commune : 4 000 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, an susdits. Pour extrait conforme

Le Maire,

HISTOIRE DE LA FORÊT COMMUNALE DE LA COUVERTOIRADE 1667-1958

Voici la suite -et la fin- de l'article commencé dans le précédent n° de notre bulletin, sur l'histoire de la forêt de la Virenque, de M. Ansonnaud.

DU BUC A LA BREBIS.

Un rapport de 1840 nous fournit d'autres précieux renseignements : le nombre de bestiaux possédé par les habitants de La Couvertoirade et de Cazejourdes est de 7003 : 6900 bêtes à laine, 63 bêtes à cornes, 40 chevaux et mulets. (« On devine, écrira J. Prioton les ravages que pouvaient causer de pareils troupeaux affamés, non seulement par l'abrutissement des taillis mais encore par l'obligation où l'on était de les nourrir en hiver avec des rameaux feuillés, coupés en temps voulu à défaut de fourrages artificiels alors inconnus dans le pays ».)

Cette donnée est révélatrice si on la compare au nombre de 2520 bêtes à laine détenues par cette communauté en 1779 ; à cette même époque, 2374 hectares étaient ensemencés en céréales, soit 50% du territoire communal d'alors. Pour 1840, si l'on adopte une surface de 12 hectares labourés par une paire de bœufs ou de mules (P. Marres), on n'obtient plus qu'une surface de 800 hectares ! (chiffre à vérifier).

L'économie agricole caussenarde était tournée primitivement vers la production de céréales nourricières (« il s'agissait avant tout d'assurer le pain quotidien ») ; le troupeau n'était alors que « le compagnon obligé de cette céréaliculture de subsistance ». Mais dès la Révolution, elle s'oriente progressivement vers l'élevage en vue de la production de lait de brebis. De production annexe, l'élevage va se trouver promu au rang de production principale puis de production exclusive.

LA DISETTE DE BOIS.

Seize années plus tard, le recépage a été effectué et le 25 juillet 1854, paraît le premier décret d'aménagement de la forêt. Il stipule que le quart de la contenance de la forêt est distrait pour former la réserve. Réserve qui « occupe les meilleurs sols, offre l'état de boisement le plus satisfaisant ; c'est également la partie la plus éloignée de la forêt et par conséquent la moins exposée aux délits ! ». Le surplus est divisé en 16 coupes ordinaires.

Dans les années qui suivent, les affouagistes qui prennent part à la coupe, sont presque régulièrement au nombre de 160. Ils exploitent la coupe sous la direction d'un entrepreneur responsable ; les bois sont façonnés grossièrement et mis en lots que l'on tire au sort.

Mais le rendement des coupes ordinaires suffit à peine aux besoins des affouagistes. Aussi sont-ils parfois autorisés à procéder au nettoisement du quart en réserve. Ce nettoisement qui ne porte que sur « les buis, les bois-morts, morts-bois, et les brins traînants » a aussi pour but de rendre la zone accessible aux troupeaux.

Le buis : quasiment indestructible, il peut vivre plusieurs siècles ; profondément enraciné, il repousse vigoureusement de souche après incendie ; vénéneuses, ses feuilles sont délaissées par les herbivores.

Quand il apparaît dans les charbons des foyers préhistoriques il est le signe d'un profond changement dans les relations de l'homme et du milieu : c'est une essence régressive dont l'extension est liée à la destruction du couvert forestier par défrichement.

Les ethnologues ont parlé pour les Causses d'une « civilisation du buis ». Il a été intimement lié à la vie de génération de paysans :

- il formait des haies pour la protection des cultures ;
- on l'utilisait pour fabriquer d'innombrables ustensiles, petits objets de ménages
- il servait aussi de litière pour le bétail donnant un fumier très riche ;

- c'était un engrais vert de haute valeur : dans le Languedoc, on disait que le buis fumait un champ pour trois années, suivant le degré de sa décomposition : la première année par ses feuilles, la seconde par son écorce, la troisième par son bois ;
 - ses rameaux brûlaient fort bien (un fagot de buis en valait presque deux de tout autre bois disait-on) et sa flamme vive a longtemps éclairé les brodeuses.
 Au début du 19^{ème} siècle, son arrachage fut un temps interdit, sa coupe réglementée : il était en voie de disparition.

1893 : cette année là une nouvelle demande de nettoyage du quart en réserve est rejetée par le conservateur. Il justifie son refus par le fait que *« les nettoiemnts précédemment exécutés ont éclairci le massif outre mesure et que l'état du peuplement est tel qu'il ne saurait supporter sans dommage sérieux une opération de ce genre [...] le maintien de la végétation en sous-bois est justifié par le fait qu'elle donne au sol la fraîcheur et autres qualités qu'on est en droit d'espérer »*. Une demande d'extension de parcours est également rejetée. L'inspecteur des Forêts constate : *« la partie soumise aux exploitations régulières est formée d'un taillis de chêne clairié tout à fait rabougri par suite de l'abus du pacage et du pâturage [...] A 10 ans, la moitié des espèces du taillis atteignent à peine 1 mètre de hauteur et ne peuvent par conséquent se défendre contre la dent du bétail »*.

L'administration semble avoir maintenant en face d'elle une commune moins motivée pour défendre ses « antiques droits d'usage ». L'évolution économique réduit l'intérêt du bois pour la communauté.

L'ENFRAÏNEMENT.

C'est sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, que face aux dégradations subies par la forêt, aux catastrophes provoquées par l'érosion s'amorce la campagne pour le reboisement. Les lois de 1860 puis de 1882 sur le reboisement, la restauration des terrains en montagne, permettent l'intervention directe de l'Etat. C'est à partir de 1882 que seront réalisés des travaux de grande envergure.

Notre petit bois, voisin de l'Aigoual, n'échappe pas encore une fois à l'histoire.

Le 22 décembre 1894, un décret impose une taxe de pacage sur les bêtes à laine pour le repeuplement des vides. Pour les 1480 bêtes admises en forêt, la redevance s'élève à 148 F.

Un kilo de graines de pin noir d'Autriche est alors acheté puis semé sur labours.

En 1901, ce sont 12000 plants de pins noirs âgés de 2 à 3 ans qui sont plantés.

Un rapport de 1902 conclura à l'échec « fâcheux » de ces deux tentatives. Elles n'auront pas de suites.

LA DÉSHÉRENCE.

Dès le milieu du 19^{ème} siècle, la chute de la courbe démographique est très rapide : 1034 habitants en 1836, 750 en 1876 ; ils ne sont plus que 300 en 1926.

« Il convient, nous dit P. Marres, de rechercher dans l'émigration l'explication de l'affaissement rapide de la population qui va ramener la densité des Causses à un chiffre voisin et souvent inférieur à celui du 18^{ème} siècle et vider les villages de ses habitants.

Une lettre des conseillers municipaux et des gardes-coupes au conservateur des Eaux et Forêts à Aurillac est révélatrice de cette évolution : *« Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la population des sections précitées a diminué et diminue annuellement d'une façon sensible. Il y a beaucoup moins d'hommes pour effectuer les coupes [...] Nous serions très satisfait et toute la population avec nous s'il vous était agréable de nous autoriser à ne faire que la moitié d'une coupe »*. Onze habitants environ prennent alors encore part aux coupes.

« La Couvertorade se meurt ».

Deux ans plus tard le garde Cabrol, « *très humble et obéissant subordonné* » qui avait obtenu son certificat d'études de justesse, confirme le « *délaissement* » : *j'ai l'honneur de vous faire connaître que les affouagistes se trouvant très peu nombreux c'est-à-dire n'ayant pas de bêtes aumailles pour le vidange de la coupe se trouvent très pénible ne s'est pas exploitée : ils n'étaient à peu près de 5 à 6 affouagistes dans les deux sections et n'ont pas eu le courage d'entreprendre cette exploitation »*.

La dépaissance : la forêt est un pâturage.

A partir de 1915, en raison « *du faible nombre de ses habitants et des difficultés de main d'œuvre et de transport* » la commune n'exploite plus les coupes. Pourtant en 1919, de retour de quatre années et demi de guerre, le garde Bergounoux constate atterré que « *les délits se comptent par centaines et que toutes les coupes sont saccagées et pitoyables* ».

(Incrimine-t-il les bergers et leurs troupeaux ?)

Le parcours des bêtes à laine est toujours admis : ainsi une décision du 26 avril 1925 l'autorise sur la presque totalité de la forêt (148 hectares) pour une durée de 5 ans. Cela n'empêche pas la commune de demander peu après, l'extension du parcours à la seule coupe mise en défens (7 hectares). Soulignons enfin que selon une enquête agricole de 1892, les communaux occupent alors à La Couvertoirade une surface de 2820 hectares, dont 235 en terres labourables, 157 en bois (notre bois), soit en tout 46 % de la superficie totale de la commune : 6102 hectares. (En 1990, la surface labourée sur le communal n'est plus que de 67 hectares).

LA DERNIÈRE COUPE.

Le conservateur Buffault remarque en 1923 « *l'aspect si particulier de la forêt de La Couvertoirade. C'est dit-il :*

« *une brousse de chêne pubescent à faciès tout méridional ; les bois de 19 ans ont 0,75 m de haut. C'est une forêt naine, sorte de pâturage aérien qui témoigne de la vitalité des chênes pubescents* ».

En 1925, le quart en réserve est divisé en huit coupons. La révolution de 16 ans jugée « *très insuffisante pour les conditions biologiques de la forêt* » est ainsi portée à 24 ans. L'étendue des coupons qui sera de 4,91 ha est considérée comme « *bien suffisante pour les besoins des affouagistes dont le nombre diminue tous les jours* ». Le constat est fait que le « *taillis n'a plus une végétation très vigoureuse et que toutes les réserves sont mortes ou dépérissantes* ».

Le dernier rapport circonstancié concernant le « Bois de la Virenque » signé par l'ingénieur des Eaux et Forêts à Millau est daté du 14 novembre 1958. Il y est écrit que « *l'affouage n'est pour ainsi dire plus pratiqué par les habitants de La Couvertoirade. Un seul de ce village va encore couper du bois, alors qu'il reste deux affouagistes à Cazejourdes. Le pacage lui, est encore très pratiqué* ».

En 1944, une dernière coupe est réalisée dans le quart en réserve : « *l'abattage fut fait par des ouvriers italiens, le débardage par des prisonniers allemands sous la surveillance d'un agent technique encore militaire* ».

L'ingénieur conclut son rapport par cette phrase : « *il paraît inutile de faire inscrire sur l'état d'assiette de nouvelles parcelles qui n'ont aucune chance d'être exploitées* ».



HISTOIRE

LE VENT ENTRE DANS L'HISTOIRE.

Pendant près d'un millénaire, la civilisation rurale française a reposé sur le travail quotidien, banal donc essentiel, du moulin et de son meunier.

A la fois machine et lieu capital, le moulin à vent, progressivement adopté par tous les pays d'Europe au cours du 13^{ème} siècle, mérite que l'on réfléchisse aux conditions de son apparition dans le laboratoire historique du 12^{ème} siècle occidental.

L'épouvante des Turcs.

L'idée de capter le vent était-elle absolument neuve ? Non, les Chinois depuis longtemps l'avaient utilisé pour faire flotter des cerfs-volants et, plus près de la notion de moulin à vent, avaient créé le moulin à prières, où des godets battus par le vent font virer un arbre vertical. Des voyageurs qui parcouraient la Chine en l'an 400 avant J.C. en constatèrent l'emploi en Asie centrale.

Mais le moulin à vent, tel que nous le connaissons, est une invention occidentale qui doit peu à l'Orient ; les croisés ont, tout au plus, favorisé l'expansion de cette intervention en Europe : la croisade avait amené en Terre Sainte des hommes de toutes origines et la diffusion des techniques a pu profiter de cette rencontre.

Nulle mention de moulins n'est faite entre 1095 et 1189 par les chroniqueurs des premières croisades. Seul un récit d'Ambroise extrait de l'Histoire de la guerre sainte vient rompre le silence. Lors de la troisième croisade, au siège d'Acre par Richard Cœur de Lion et Philippe Auguste en 1189, chacun faisait assaut d'ingéniosité ; pour pallier les difficultés du ravitaillement, des croisés allemands construisirent un moulin à vent sous les murs de la ville. Ainsi, écrit Ambroise : « Ils firent premièrement

Le tout premier moulin à vent
Qui jamais fut fait en Syrie.
Voyant, la gent qui Dieu maudit
Etrangement le regardèrent,
Fortement s'en épouvantèrent. »

La frayeur suscitée chez les Arabes et les Turcs prouve que ce moulin à vent pouvait passer par une terrible machine de guerre, sans point commun avec les types de moulins tournant en Orient à cette époque.

Les moulins en Orient.

Depuis le 7^{ème} siècle, l'Orient possédait en effet le moyen de capter le vent pour la mouture des céréales, grâce aux moulins horizontaux, c'est-à-dire à ailes horizontales.

La plus ancienne formule se présente comme une tour carrée avec un plancher à mi-hauteur et des fentes ou meurtrières dans la partie inférieure des murs opposés. Le vent s'engouffre et fait tourner les pales verticales situées au rez-de-chaussée ; les meules et trémies sont à l'étage. Les moulins de ce type étaient nombreux en Iran, enfermés dans des murs protecteurs pour forcer le vent à n'entrer que d'un côté. Souvent dans ces pays, « le vent des 100 jours » souffle avec une intensité et une direction constante.

En Occident, les vents changent constamment de direction et d'intensité : le moulin doit être orientable et ses ailes offrir une surface variable. Pour capter l'énergie, c'est la conception des ailes et leur orientation face au vent qui constituent l'invention originale et capitale.

L'opération qui consiste à réduire jusqu'à l'annuler la surface des ailes exposées au vent est familière aux marins qui tantôt déploient les voiles, tantôt les serrent contre la mâture. Les ailes du moulin devaient pouvoir « être vêtues ou dévêtues » comme les voiles des bateaux. Ce fut obtenu grâce à des pales formées d'un lattis, de part et d'autre de chaque vergue, sur lequel on tendait la toile rectangulaire, pareille à la voile rectangulaire des Normands ou, dans l'aire méditerranéenne, semblable aux voiles latines, focs triangulaires.

En Angleterre, le premier moulin à vent remonte à 1181, près de Bristol.

En France, un acte de donation de 1180 mentionne un moulin à vent (Saint Sauveur le Vicomte). Il était donc construit avant. C'est certainement le plus ancien moulin à vent occidental connu.

Et à La Couvertoirade ?

1414 - 10 février, « molendina venti dicti castri (AD 30, 2E 1287)

1460 - 15 décembre, acapte des « molendina venti sive aure a G.de la Sala. »

L'acte précise : « Raymond Ricard prieur de St Gilles de la maison de Sainte Eulalie du Larzac, sachant « quedam molendina bladeria vulgariter vocata del ven « sis dans la paroisse et juridiction de St Christophe du château de La Couvertoirade, près le portail majeur du dit lieu du côté du couchant, doté de deux « pontilz » et de deux roues avec deux tours voisines sont réduits à l'état de casals, constatant qu'ils sont au chômage depuis longtemps (plus de 40 ans) et que les emphytéotes sont obligés d'aller moudre dans les moulins du voisinage, distants de deux lieues environ, décide de les bailler à nouvel acapte à une personne sachant les gouverner. En conséquence il les baille à Guilhem de La Sala.... Outre le cens de six setiers blé, le meunier devra moudre pour la Maison de La Couvertoirade, sans lui faire payer le droit de mouture. Le preneur s'engage à restaurer les moulins afin qu'ils soient en état de moudre d'ici un an, ou au moins l'un d'entre eux. » (P. de Bessodes, notaire de Sainte Eulalie, 1460, fol 63).

1482 - 4 juin, bail à nouvel acapte à Peire Clarissac des deux moulins à vent de La Couvertoirade.

Ces moulins sont encore signalés en 1536, 1581 et 1629. Ils étaient situés au Barry et l'emplacement de l'un d'eux est reconnaissable, grâce à la croix élevée 17^{ème} siècle et connue sous le nom de « la croix du vent ».

Vous savez, chers adhérents, que le moulin du Rédounel date du début du 17^{ème} siècle, d'après les documents que nous avons mentionnés dans les précédents numéros du bulletin.

Cet article est extrait : 1/ de l'introduction du très beau livre « Moulins à vent et meuniers du Pays d'oc » (éditions Loubatières 1992) écrit par Auguste Armengaud et Claude Rivals.

2/ de la revue « Le Roudet – mai 2002 – dont les auteurs sont

- Jean Delmas, directeur des Archives de l'Aveyron et président de « Sauvegarde du Rouergue »
- Jean Pierre Azéma, président de l'Association Rouergate des Amis des Moulins.

Dans le livre cité, nous trouvons quelques poèmes en langue d'oc.

Lors velas, sens relais, a cada torn rabent,
Fan cricar 'ls ferraments ont son encadenadas,
Mentre que 'ls molinièrs, bragas enfarinadas,
Velhan a l'intremèja e mouduran sovent...

Leurs voiles, sans répit, à chaque tour rapide,
Font grincer les ferrures où elles sont
enchaînées,
Tandis que les meuniers, braies enfarinées,
Veillent à la trémie et mouturent souvent.



Du même Prosper Estieu (Lou terradou 1895),

Mas, tre que l'aire est siaud, prenent plus lors
voladas,
Semblan d'aucèls gigants sus la tèrra arrestats
Ambe, dins lo cèl blos, las alas claveladas.

Mais, dès que l'air est calme, ne prenant plus
leurs volées, ils ressemblent à des oiseaux
géants arrêtés sur la terre avec les ailes
clouées sur le ciel pur.

Et de Sylvestre (Lou vieilh mouli, 1927),

Viro, mouli, viro toujours,

Es l'umanitat que t'en prègo ;

Moulino'n bricou, cado jour,
Lou gra de la darnieiro sègo,
Viro, mouli, viro toujours.
Tourne moulin, tourne toujours.

C'est l'humanité qui t'en prie.
Mouds le grain de la dernière moisson.
Tourne moulin, tourne toujours.

A La Couvertoirade, nous avons aussi nos poètes.
Dans la vidéo tournée par Michel Cabirou, nous entendons sur un air connu des paroles nouvelles
de François Montès, au son de l'épinette.



« Par les chemins, sur la colline
Monte le grain, belle farine
En bas au bourg chauffe le four,
Pain parfumé croûte dorée,
Et toute l'année au Rédounel
Avec le vent tournent les ailes,
Comme autrefois dans le passé
Les braves gens l'ont bien chanté.
Et dans les champs pousse le blé
A la moisson sera coupé
Monte les gerbes dans le pailler
Et la maison bien isolée. »

A vos plumes, braves gens ! Comme cet envoi qui se veut anonyme, ou presque, puisque signé
NCB.

Nous sommes ailes du Rédounel
Du renouveau, de notre temps.
Rapides, nous circonvolons au rythme
Des capricieuses rafales.
Paresseuses, quand fatigué
Le vent sommeille.
Frénétiques, quand dans les bourrasques
Il peut freiner nos ardeurs
D'ailes d'autan au vent d'autan....
Que tournent les ailes du Rédounel,
Que tournent les ailes de notre temps !



fonctionnement **du moulin**

Le meunier doit orienter les ailes face au vent : il se sert du treuil (16) qui lui permet de faire pivoter le toit grâce à la queue (15).

Toute la calotte glisse bois sur bois sur le chemin de roulement (17), sans difficultés, car ce dernier est enduit de graisse.

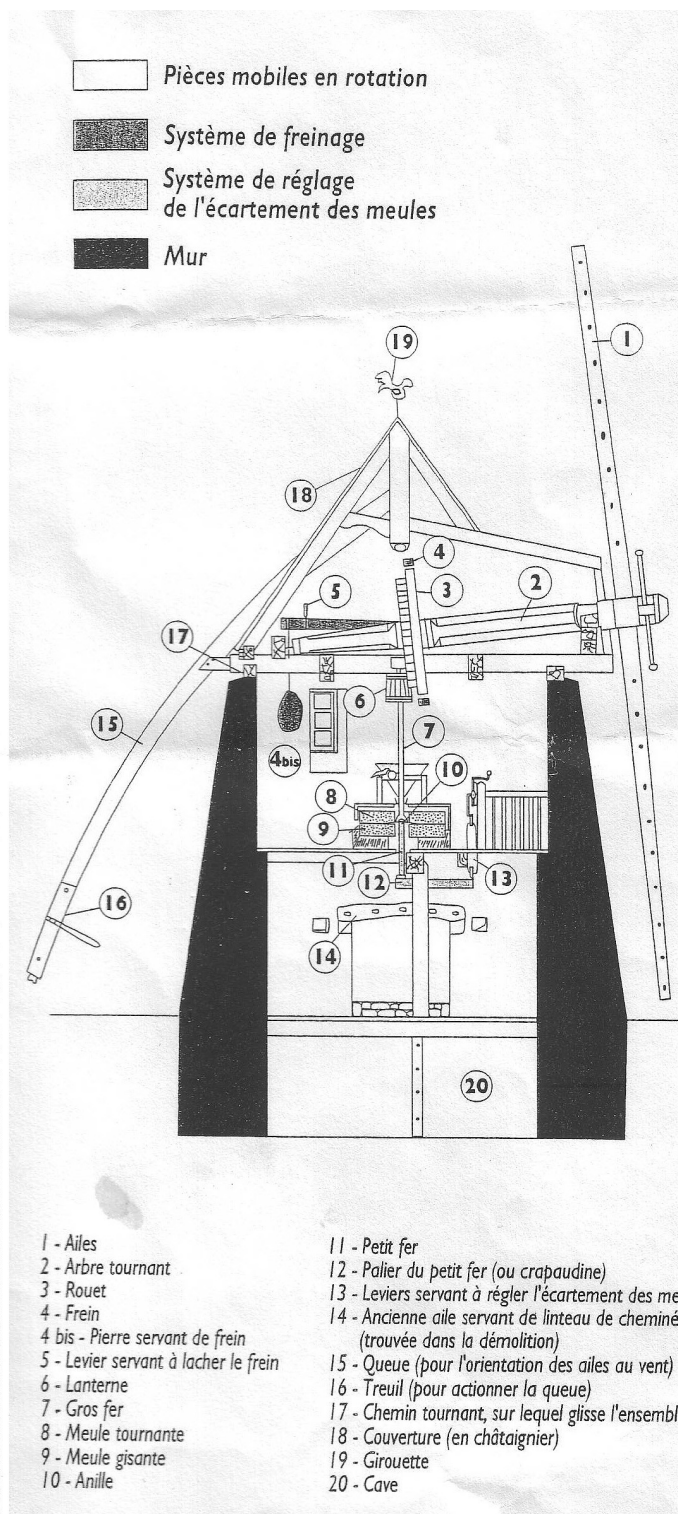
Sous l'effet du vent, les ailes (1) entraînent le rouet (3) par l'intermédiaire de l'arbre (2).

Le rouet fait tourner la lanterne (6) qui transmet le mouvement à la meule tournante (8) grâce au gros fer (7).

Le meunier peut facilement arrêter son moulin en actionnant le frein (4) qui entoure le rouet. Il règle la puissance et la vitesse de rotation en déroulant plus ou moins de toile sur les ailes.

Il intervient également sur la finesse de sa farine en écartant plus ou moins les meules grâce à un système de levier (13), ou en introduisant plus ou moins de blé entre les meules : le canard en bois situé devant la trémie est prévu à cet effet. Il permet de régler la hauteur du petit cheval (auget) qui bouche plus ou moins la sortie du grain de la trémie.

Le blé descend entre les deux meules par l'orifice central appelé œillard. Écrasé, broyé, le grain est expulsé à la périphérie sous forme de farine.



HISTOIRE

LA GANTERIE MILLAVOISE.

(d'après Paul Marres)

En complément de la projection du film « Paroles ouvrières, paroles gantières » et de l'excellente causerie de Christian Causse qui ont eu lieu dans la salle des fêtes de la mairie de La Couvertoirade le jeudi 19 juillet, il nous paraît judicieux de relire quelques extraits du chapitre très documenté, consacré à ce sujet, de la thèse magistrale de Paul Marres sur Les Grands Causses, ample monographie régionale et pour laquelle le grand géographe montpelliérain et méditerranéen s'est fait tour à tour morphologue, botaniste, historien, agronome, démographe.

Un colloque scientifique s'est tenu à Millau en octobre 1993 sous la direction de Jean-Luc Bonniol, professeur à l'Université d'Aix Marseille et Alain Saussol, professeur à l'Université Paul Valéry de Montpellier. Pierre Bouloc était secrétaire général du Conseil Scientifique et vous pouvez consulter les actes du colloque parus sous le titre : « Grands Causses – Nouveaux enjeux, nouveaux regards » au local de l'association, au deuxième étage de la Maison de la Scipione.

Les extraits de la thèse de Paul Marres ont paru en 1935 dans le tome II intitulé Le Labeur Humain.

« Le développement de l'industrie de la ganterie résulte de l'extension de l'industrie roquefortaise et de l'orientation de l'élevage des ovins vers la production laitière. L'abondance de la matière première, que les exigences de la traite mettent à la disposition de la ganterie, favorise l'industrie millavoise par rapport à l'industrie grenobloise. Cette dernière utilisait la peau de chevreau. La peau d'agneau est plus large, plus étendue, plus extensible que la peau de chevreau et on peut en tirer plus de gants... »

L'essor de la ganterie commence à la veille de la Révolution. Au 18^{ème} siècle, Millau n'était qu'un centre de mégisserie. En 1799, vingt fabriques de gants, mais vers 1830 l'activité est paralysée par l'usage des gants de coton et de soie. De cent mille douzaines, la production tombe à soixante mille douzaines. En 1836, un tiers seulement des peaux est utilisé, le reste est expédié à Paris et à Grenoble.

Sous la monarchie de juillet, la fabrication se relève à cent mille douzaines en 1841, occupe 300 ouvriers au lieu de 100 en 1834. La couture des gants occupe alors 300 couturières, 2000 en 1848.

La mégisserie se développe avec la ganterie. 889 ouvriers mégissiers en 1864, 1090 en 1868. En 1868, 2000 femmes à Millau et dans les campagnes des arrondissements de Millau et de Saint-Affrique travaillent à la couture des gants.

Vers 1885, la création des laiteries de Roquefort, l'orientation décisive de l'élevage vers la production laitière, la modernisation de l'outillage, la politique d'appui financier de la Banque Villa permettent à l'industrie gantière de reprendre vigoureusement son essor :

1885 : 954 ouvriers gantiers
1212 couturières

1913 : 1200 ouvriers gantiers
1500 couturières

1931 883 ouvriers gantiers
1727 couturières.

Tout le monde est gantier à Millau, de père en fils : gamins et gamines, dès leur enfance ont assisté à domicile au travail de couture du gant, ou ont accompagné leurs parents à l'usine. Dans la rue du Barry, on dénombrait en 1931, 91 gantiers ou gantières sur 442 habitants.

Technique de la fabrication. La ganterie comporte toute une série d'opérations, 70 façons qui ont fait naître des industries annexes : tannerie, mégisserie, teinturerie, coupe et couture.

La tannerie. L'objet est de transformer une peau raide et périssable en une matière souple et imputrescible. La mégisserie comprend deux séries d'opérations. Les unes sont dites « travaux en rivière », car les mégissiers les pratiquèrent au bord du Tarn ou des ruisseaux. Elles sont destinées à ramener les peaux raides l'état où elles étaient avant le dépouillement de l'animal (reverdissage) et à les débarrasser des poils

ou de la toison (pelandage, épilage, délainage), des fragments de chair (écharnage), des graisses et corps albuminoïdes (rognage). La laine d'épilage est envoyée à la filature et sert à la fabrication de couvertures et de feutre pour chapeau. Ensuite a lieu la mégisserie ou le tannage proprement dits et qui varient selon les qualités de peaux : à l'huile (chamoiserie), à l'alun (mégisserie), pour le gant suède et glacé, au chrome pour le gant lavable déjà tanné à l'alun...

Une deuxième série d'opérations consiste à assouplir et à étirer les peaux (palissonnage) puis les peaux sont envoyées à la teinturerie.

La ganterie. A l'arrivée de la teinturerie, les peaux sont classées. Les plus fines sont réservées aux gants de dame. La ganterie comporte deux groupes d'opérations, la coupe, qui relève de la main-d'œuvre masculine, et la couture (voir article sur notre réunion estivale).

La réalisation d'un gant comporte une très grande division du travail. Les façons exécutées par les ouvrières sont : la préparation des fentes de boutonnières ou des trous destinés à recevoir les boutons à pression, la broderie, la couture des fourchettes (petites langues de peau à placer dans l'intérieur des doigts. Si les fourchettes sont trop larges, le gant fait une grimace sur la main ; si elles sont trop étroites, il est ingantable), la pose des cœurs (pièces placées à l'intérieur du gant, à l'ouverture du poignet pour empêcher que la couture ne lâche). Aux travaux de couture succèdent les travaux de finition (boutonnières, pose des boutons, des tirettes, agrafes ou élastiques, pose des manchettes, fourrage des gants).

Les opérations de broderie et de couture se font à la machine ou à la main.

Les travaux de dolage, de dépeçage, d'étavillonnage du gant se font à l'atelier mais les travaux opérés par les ouvrières se font non seulement à Millau, mais dans toute la région (vallons du Tarn, du Cernon, de Sévérac, de Nant et bien évidemment sur le Larzac.

En 1931, on comptait à Millau même, 1382 ouvriers d'usine, 1228 ouvriers à domicile : 897 femmes travaillent en usine, 830 à domicile. De plus, les ouvrières qui sont à l'usine prennent du travail à faire chez elles le soir à la veillée et rapportent le matin à l'usine les gants terminés. D'autres ouvrières, mères de famille dont les enfants sont en bas âge, travaillent aux gants chez elles dans les après-midi de liberté, une fois leur ménage terminé. Elles possèdent pour ces travaux exécutés à la maison des machines Singer, à broder, à surjeter, à piquer. En 1931, une machine coûte entre 2000 et 4000 F. (machine à broder à 4 fils).

Sur les 830 ouvrières à domicile, on ne compte que 300 personnes pratiquant le cousu-main. La piqûre à la main se fait surtout dans les villages et hameaux.

Il est difficile d'apprécier le nombre d'ouvrières qui travaillent en dehors de Millau. Les industriels eux-mêmes ignorent leur existence, car elles reçoivent travail et salaires par un intermédiaire : l'entrepreneuse, le gantier ne connaît qu'elle.

Les entrepreneuses vont chercher à Millau (ou les autobus qui desservent les villages les apportent) les paquets de gants à travailler. Les gants coupés sont mis dans des boîtes qui peuvent contenir 40 à 50 douzaines de paires. L'entrepreneuse distribue le travail comme elle l'entend. Elle groupe les commandes terminées, les rapporte à Millau ou les confie à l'autobus. Elle est la cheville ouvrière de l'industrie rurale à domicile.

D'après M.Guibert-Bouisset, il faut estimer à plus de 2000 ouvrières de l'extérieur en 1931. A cette date, 17 gantiers à Saint André de Vezines sur 140 habitants. Plus de 20 à La Cavalerie. Le développement du réseau d'autobus a grandement facilité la distribution du travail à domicile dans les vallées et sur les plateaux.

Les industriels de Millau ont été amenés, peut-être pour se libérer de la contrainte syndicale des ouvriers millavois, à chercher dans les campagnes une main-d'œuvre moins exigeante. Les facilités de communication ont favorisé l'extension d'une coutume ancienne (notée déjà en 1848)...

On est conduit à souligner le rôle important que l'industrie de la ganterie a joué depuis la fin du 18^{ème} siècle pour la prospérité de Millau et de ses environs. Les villes des Grands Causses avaient été jusqu'à la révolution les marchés de cadis. La ganterie, héritière des industries caussenardes du passé, fille comme elles de l'élevage, s'était particulièrement bien adaptée à l'orientation



moderne de l'économie rurale caussenarde. Elle maintenait de plus les traditions de l'atelier familial et de collaboration avec la main-d'œuvre rurale. La crise des années 30 risque d'aggraver dans les campagnes voisines de Millau le mouvement de dépopulation, l'un des plus angoissants problèmes caussenards... »

Dans le chapitre auquel nous avons emprunté ces extraits, le professeur Marres développe bien d'autres sujets : la crise économique des années 30 – les salaires – les industries annexes (gants de tissu, maroquinerie d'art, les ateliers de colle industrielle avec les résidus du dolage).

Mais il insiste sur le travail des ouvrières rurales.

Et ce n'est que justice pour ces ouvrières de La Couvertoirade, Juliette, Agnès, Georgette et les autres, formées par la dernière entrepreneuse, Marie Dupont. Elles « faisaient les gants » au pré de Marie Valette, entre la tour de la Cambière et la tour Auglan, côté lavagnette.

Nous les avons évoquées le 19 juillet et l'article du Midi Libre nous rappelle qu'il y avait des activités « gantières » chez nous, activités qui aidaient les jeunes femmes à travailler au village pendant que les jeunes hommes travaillaient dans les champs.



HISTOIRE LOCALE

La classe de mon père.

L'année de notre arrivée à la Blaquèrerie, pour la rentrée d'octobre 1947, j'atteins tout juste mes trois ans et trois mois. Je n'ai pas vocation à être scolarisé. Je reste donc dans l'appartement, à l'étage, confinés dans la cuisine, seule pièce chauffée, avec ma mère et mes deux soeurs de 24 et 6 mois... Ma mère décide après quelques mois de me confier au père pour se libérer un peu. Méfiant, je résiste un temps puis je finis par accepter de descendre en classe "comme un grand".

L'école proprement dite ne comporte qu'une grande salle qui occupe le rez-de-chaussée. Plus tard mon père la fera cloisonner, ce qui créera une réserve pour notre nourriture et facilitera le chauffage à la saison hivernale. Un gros poêle rond chauffé au charbon, payé en théorie par la Mairie de la Couvertorade. Mon père le lance chaque matin d'une main experte avec le bois d'allumage que chaque enfant apporte à tour de rôle. Une grande grille circulaire l'isole des enfants, par sécurité. Les enfants accèdent à la classe depuis la cour de récréation par quatre marches et le lourd portail de l'école, puis par une porte s'ouvrant dans le couloir.

La classe m'impressionne par sa taille, en comparaison de nos quatre pièces de l'étage : quadrangulaire, éclairée par quatre fenêtres ; deux ouvrent sur l'est, vers la route, les deux autres sur l'ouest et sur la cour dominée par l'immense noyer du jardin Bonnafé. Je me souviens parfaitement de la disposition des lieux :

- au sud, c'est à dire du côté du mur donnant sur le couloir et la porte d'entrée, se tient l'estrade et le bureau du maître, le tableau noir surmontant le bureau, les cartes de géographie fixées à deux clous par leurs oeilletons, puis la bibliothèque de bois blanc, teinté au brou de noix et vitrée, dans le prolongement du tableau.

- côté ouest, vers le jardin, le poêle à charbon rond, protégé par sa grille circulaire, au tuyau de fumées perforant une des vitres de la première fenêtre.

- côté est, donnant sur la route et la maison Robert, l'harmonium du père devant la fenêtre opposée à celle du poêle.

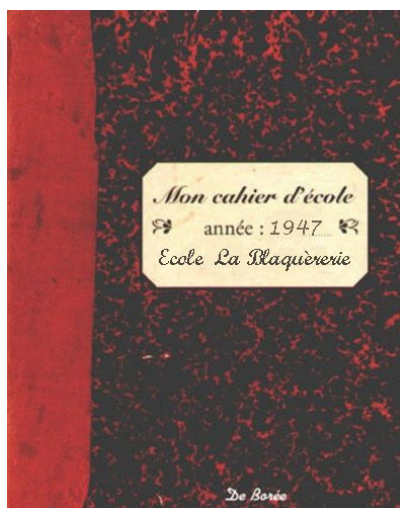
- dans l'espace central de la pièce, les bureaux et les bancs des élèves.

Je ne rejoins la classe que les après-midi, une fois terminée la sieste obligée. J'obtiens un bureau personnel, peint en noir, muni d'un abattant vicieux qui tente à chaque fois de me pincer les doigts et y parvient. L'encre m'est refusée, mais je suis doté une ardoise neuve au cadre de bois (en vraie ardoise !) que je commence à gribouiller avec une intense application qui débouche sur une réelle jubilation : que ne suis-je pas capable de faire ! Mon père ne partage pas mon enthousiasme et n'octroie à mes oeuvres qu'un rapide regard, un sommaire "très bien, très bien" avant de retourner auprès de ses élèves.

Après quelques jours de ce régime, voyant que mon père ne manifeste pas plus d'intérêt pour ma personne, je boude et refuse d'aller en classe. Je suis fermement sommé d'y retourner. Je pleure jusqu'à ce que je puisse exprimer les



causes de mon opposition. Le dialogue s'ouvre (enfin !) et mes parents s'efforcent de m'expliquer le rôle de l'instituteur : Papa doit enseigner aux autres enfants, c'est son métier qui nous permet de vivre avec l'argent que cela lui rapporte. L'argent ? Je ne comprends pas ce mot. Lorsque ma mère me parle des "sous", je saisis aussitôt : ce sont ces pièces rondes et blanches avec lesquelles j'achète des bonbons avec ma marraine à Millau quand j'en ai amassé beaucoup. Ainsi, quand mon père apprend à lire aux enfants, on lui donne des sous !



Quelle drôle d'affaire !

Mon père me promet de m'enseigner dès que je serai assez grand pour comprendre. Conciliant, il s'engage aussi à me fournir un cahier et un crayon dès mon retour en classe et à s'occuper de moi comme il le fait avec les autres.

Je baisse pavillon devant ces engagements. Je ne le regrette pas : j'obtiens un beau cahier des éditions C.I.R., marqué d'une francisque tricolore, porteur sur sa page de garde du "Message radio-diffusé adressé par le Maréchal Pétain aux écoliers de France à l'occasion de la rentrée" d'octobre 41. (Mon père liquidait les stocks inutilisés...) Au dos, un dessin : une garçon menace d'une lance (bigre !!!) trois enfant porteurs de bonnets d'âne, avec la maxime suivante :

"Donnez un bon exemple, même si, dans le passé, vous vous étiez laissé entraîner, rachetez-vous en résistant davantage dans l'avenir."

Ainsi, dans ce cahier porteur de la parole pétainiste, un texte pousse à résister davantage. Etonnant !

Ce cahier fait ma fierté, il témoigne enfin de la reconnaissance de ma qualité de "grand", d'autant que mon père tient parole et le prépare comme pour les autres élèves : je dois en contrepartie m'efforcer de tracer barres, ronds et boucles, en suivant les modèles tracés par mon père. Je ne mets pas longtemps à déchanter... Je regrette bientôt le temps où il me délaissait : ce travail dépasse les compétences permises par mes trois ans et demi... et je souffre à suivre la progression exigée.

Un compromis s'installe : je réalise un certain travail, et mon père me laisse tranquille, à la condition expresse que je me taise et ne perturbe pas la classe. Aussi, dès que j'ai effectué les lignes d'écriture prévues, j'observe la classe. Je regarde, j'écoute et j'enregistre tout : paroles, leçons, explications, événements. Et je découvre mon père dans son rôle d'instituteur : différent, singulier, parfois extravagant, souvent surprenant. Et moi qui pensais le connaître !

Le père familial cède la place à un acteur étonnant aux métamorphoses incessantes. L'expression de son visage varie sans cesse : sérieux, voire grave lorsqu'il interroge un élève, mais douloureux lorsque la réponse tarde à venir, horrifié si elle se révèle fausse, rayonnant quand elle le satisfait, moqueur si l'élève s'enferme, impérieux pour rétablir ensuite la vérité, terrible lorsqu'il manie la baguette, soulignant une phrase du tableau noir puis bondissant sur la tête d'un élève distrait...

Il discourt solennellement lors des leçons de morale que je peine à comprendre :

- Le bien d'autrui tu ne prendras !

Il dicte le résumé d'une voix forte et scandée :

- Le droit de propriété est un droit sacré, mais en Russie, il n'existe pas.

Ils ne respectent donc rien, ces Russes ? Je ne dois pas poser de question pendant la classe, mais mon père m'éclairera plus tard, après le repas : autrui correspond au prochain de l'abbé Jeanjean, le prochain n'étant bien sûr pas le "suivant" dans ce cas, mais la personne "proche" de vous... Et les Russes pratiquent le communisme où tout est mis en commun. Je comprends sans difficulté ces notions qui me révèlent que ma soeur Madeleine est communiste, car elle ne fait pas de distinction entre ses affaires et les miennes. Je n'aime pas le communisme !

Heureusement, mon père ne s'occupe pas que de morale, de problèmes, de dictée, de lecture, de conjugaison, d'explication de texte, de dessin, de vocabulaire, d'histoire, de calcul mental, de sciences, de grammaire, de récitation et d'écriture... mais il pratique aussi l'exercice physique et les travaux pratiques sur le terrain. Cet homme applique une pédagogie moderne dès 1947 !

Il conduit un jour la classe dans un aven auquel on accède par une rampe douce et là dans une salle sonore, tapissée d'argile rouge collante, il nous initie à la formation des grottes et avens du Causse, sans oublier d'expliquer la formation des concrétions et de citer leur désignation de stalactites qui tombent, stalagmites qui montent... A peine cette notion acquise, me voilà à surveiller le sol pour éviter de me retrouver perché sur une stalagmite en train de monter et jeter de coups d'oeil répétés au plafond au cas où une stalactite viendrait à chuter. Ces précautions gâchent le plaisir de l'exploration...

Mais je préfère cette école-là, se déroulant en plein air, sans contrainte de silence et d'immobilité.



Un exemple de l'agro-pastoralisme pour le Patrimoine mondial

Des experts de tout le bassin méditerranéen se sont retrouvés à Meyrueis (Lozère) afin d'échanger sur le thème de l'agro pastoralisme, point d'ancrage de la démarche d'inscription du territoire des Causses et des Cévennes au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le pastoralisme est présent dans le monde entier : ici les alpages, là le nomadisme sahélien et des steppes asiatiques ou les étendues de l'ouest américain. Et, tout autour de la Méditerranée, des activités pastorales qui restent une des caractéristiques de ce territoire.

Le Comité du Patrimoine mondial et ses experts ont reconnu la valeur culturelle des paysages du pastoralisme. Ils considèrent qu'ils n'occupent pas la place méritée dans la liste de l'UNESCO. Et que leur entrée dans ce classement doit se faire de façon équilibrée et représentative des diverses parties du monde.

Un réseau

Il s'agit désormais de lancer les bases d'un véritable réseau de ces paysages où les Causses et les Cévennes ont la capacité de jouer un rôle important.

L'un des premiers paysages culturels de l'agro pastoralisme présenté à l'inscription au Patrimoine mondial l'est par la France. Et il s'agit des Causses et des Cévennes.

Cet ensemble constitue un paysage rural façonné par les activités pastorales, aussi bien sur les plateaux que dans les pentes aménagées. C'est

aussi un paysage témoin de luttes importantes, tout particulièrement les engagements religieux avec le protestantisme.

À l'initiative du Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables et du Ministère de la culture, avec le soutien de l'Association pour la valorisation des espaces des Causses et des Cévennes (AVECC), les trois journées de travail de Meyrueis auront permis d'enrichir le débat, d'échanger, de confronter les expériences à travers les interventions des experts venus de l'ensemble du bassin méditerranéen : France, Espagne, Italie, Algérie, Liban, Maroc, Tunisie, Grèce, Serbie, Albanie.

Pour Jean Puech, « *il est important que les paysages agro-pastoraux ne sombrent pas dans l'indifférence générale et qu'ils soient reconnus comme valeurs universelles et protégés en tant que tels* ».

En ce qui concerne les Causses et les Cévennes, le président de l'AVECC a rappelé que toutes les collectivités locales et les différents partenaires sont mobilisés sur ce projet et autour du programme stratégique qui a été élaboré.

La prochaine étape attendue est la présentation du projet par la France pour une décision en 2009 lors de la session du Patrimoine mondial. ■



La Couventorade, au cœur du territoire candidat au Patrimoine mondial

HISTOIRE LOCALE

LE CONSEIL GENERAL RECOMPENSE LES INITIATIVES.

Le Conseil général a créé le prix départemental de l'environnement afin de récompenser les actions menées en faveur de la nature, de notre cadre de vie mais aussi dans le but de faciliter les projets en ces domaines.

Ce concours est ouvert aux associations, aux particuliers, aux entreprises, aux collectivités, aux établissements scolaires.

Les dossiers de candidature concernent toutes les initiatives visant à améliorer l'état de l'environnement. A titre d'exemple : des actions de protection ou de restauration du milieu naturel, des opérations de sensibilisation (vulgarisation, communication). L'objet de la candidature devra être finalisé et le projet définitif présenté.

Les candidatures seront évaluées sur l'intérêt (environnemental, rayonnement géographique), la méthode (moyens, intervenants, investissement personnel du candidat), la qualité (présentation, réalisation, caractère novateur et exemplarité) et les résultats (vulgarisation et communication, impacts)

L'association a envoyé un dossier pour la réhabilitation du Rédounel, et espère une « récompense ».





LA VIE DU CAUSSE

24 JUI

JOURNÉE DU PATRIMOINE DE PAYS ET JOURNÉE DES MOULINS.

L'association de Restauration et de Sauvegarde du Patrimoine du Caylar et notre association ne pouvaient laisser passer ce jour sans organiser une « marche culturelle », patrimoine (menhirs, caselles, dolmens) et moulin – du Rédounel bien sûr – après une lecture du paysage au sommet du Montaymat.

Une quinzaine de marcheurs, pris en charge par P.M. Bertrand et P. Bouloc ont donc arpenté le causse depuis la plaine de Laguiole, où les véhicules ont été laissés, jusqu'au dolmen du Serre Plumet (Négladières) puis ceux du Montaymat et de là-haut, nous avons pu admirer le Larzac dans toute sa splendeur.

Mais était-ce le Larzac qu'ils imaginaient ? Était-ce le Larzac nu, aride, ce « désert » que les voyageurs du 19^{ème} siècle et ceux du début du 20^{ème} décrivaient ? Au 18^{ème} siècle, Marmontel écrivait : « Je suis allé à Dieppe, mais je n'ai pas vu la mer ». En fait, il l'avait bien vue, la mer, mais ce n'était pas l'océan tel qu'il l'imaginait. Elle était calme, alors que les « marines » – notamment celles de Joseph Vernet – figuraient une mer démontée, celle des naufrages et du sublime, de l'effroi et du pittoresque.

Nos marcheurs ont bien senti tactilement le paysage. Quand on marche, les cailloux roulent sous les pieds et nous avons bien apprécié la qualité du sol qui participe de la préhension de l'espace et de la construction du paysage, muet ce jour-là. Peu d'alouettes, un ou deux merles, mais le thym et le buis sentaient bon. Si bien que tous les sens étaient en alerte : la vue, l'ouïe, le toucher et l'odorat.

Mais le Larzac d'aujourd'hui est-il celui de Simone de Beauvoir ?

« Le plateau du Larzac grouillait de criquets qui s'entredévoraient et qui craquaient sous nos pas ; mesuré au rythme de notre marche, c'était un Sahara ; toute une journée, il nous colla aux pieds. Le soir tombait quand nous arrivâmes à La Couvertorade. C'était émouvant, la brusque apparition de ces remparts endormis depuis des siècles au milieu de maigres herbages ; les belles maisons anciennes étaient à demi ensevelies sous les orties et les pariétaires. Nous errâmes jusqu'à la nuit dans les rues fantômes ». (La Force de l'Âge. 1960)

Non, c'est le Larzac fermé de plus en plus par la végétation, par les pins et les buis. Après une longue période d'utilisation intensive du milieu, caractérisé par les « clapas » et les enclos de pierres sèches, maintenant la forêt grignote l'espace.

« Il s'agit dorénavant de maîtriser, de connaître, de gérer les problèmes que l'extension de la forêt induit : incendies, fermeture des paysages, modification de la flore et de la faune. La recolonisation forestière peut entraîner une perte notable de biodiversité en raison de l'étouffement progressif des fruticées, des pelouses, milieux où se rencontrent des espèces remarquables ». C.J.P. Ansonnaud.

Que reste-t-il de la célèbre pelouse sèche du Larzac, ici, vue du Montaymat ? Que reste-t-il de ce « paysage culturel à valeur patrimoniale, à valeur identitaire, de ce paysage de référence pour la gestion de l'espace » ?

Allons ! pas de pessimisme en cette belle journée de promenade ! On l'a retrouvée, la pelouse sèche – et bien sèche – dans la terre rouge du Rédounel. Heureusement, quelques rafraîchissements attendaient nos randonneurs qui, non contents d'avoir marché – et quelquefois « bartassé » toute la matinée ont voulu, l'après-midi, aller voir le dolmen de la Viste, la caselle que l'association a remontée et la mare de Puylaurens. Allez, en route !

Des randonnées comme celle de ce jour de la Saint Jean, on en redemande – en 2008. Tant pis pour le ... Sahara d'avant 1960 ! Mais La Couvertorade est toujours une belle oasis.

LA VIE DU CAUSSE

L'ÉTÉ FESTIF A LA COUVERTOIRADE.

Le mardi 17 juillet, le C.L.T.H. a géré les Estivales. Comme les années précédentes, beau succès, surtout auprès des enfants.

Le week-end des 28 et 29 juillet, la municipalité a organisé les Médiévales. Ce jour-là, gratuité des parkings, des visites – guidées ou non – mais entrée payante obligatoire dans le village. Concept que l'on peut critiquer mais qui n'a pas découragé près de 2500 visiteurs pour les deux jours.

Le temps d'un week-end, La Couvertoirade a vécu au rythme du Moyen Age. Jongleurs, chevaliers et autres magiciens ont envahi le village pour le plus grand bonheur des petits et des grands qui ont participé aux animations. Maniement de l'épée, apprentissage du jonglage ou de la calligraphie, chacun a pu trouver une activité à son goût. Le son du canon a même retenti. Effrayant certains, pour les petits. Mais comme expliquera Marie, sept ans : « c'est pour de faux ! ». Un week-end à vivre au rythme du Moyen Age, certes pour de faux mais terriblement réussi.

Article Midi-Libre

Le 19 juillet, nous avons organisé une soirée culturelle. Notre ami Christian Causse intervenait après la projection d'un excellent film-témoignage de Michel Cabirou sur la ganterie et ses aléas, vus par des anciens ouvriers.



Dans la soirée, les Amis de La Couvertoirade a proposé une soirée culturelle sur le thème de la ganterie millavoise. La projection du film de M. Cabirou « Paroles ouvrières, paroles gantières » a été suivie d'une présentation des métiers de la ganterie par Christian Causse.

Issu d'une famille de gantiers et héritier de la maison Causse fondée en 1892, Christian Causse a retracé l'évolution de la ganterie millavoise au travers de l'histoire de sa propre entreprise. Entre gants de protection, gants de sport et administratifs, gants de haute couture, la ganterie Causse a réussi à traverser la tourmente économique des années 60, qui ont vu nombre de ganteries fermer.

Emballant ses démonstrations de nombreuses et vivantes anecdotes, Christian Causse a retracé les étapes de la confection d'un gant. Du dolage au piquage en passant par la coupe, le marquage et le ridelage, les opérations et machines participant à l'élaboration d'une paire de gants ont été présentées devant un public attentif et déjà bien connaisseur. Il est vrai qu'à La Couvertoirade, chacun a côtoyé de près ou de loin l'une de ces petites mains qui cousaient à

façon les célèbres gants de Millau. La ganterie millavoise faisait effectivement travailler les habitants du Larzac. Marie Dupont fut ainsi l'une des dernières entrepreneuses dont le rôle était de servir d'intermédiaire entre le patron et l'ouvrière. Elle distribuait et récupérait le travail auprès des habitantes. La soirée s'est écoulée doucement entre souvenirs égrenés et retrouvailles avec les anciennes machines. De la nostalgie délicieuse qui se laissait savourer sans prendre de gants.

Midi-Libre du 8 août

Domage qu'une heure avant la soirée culturelle, Mme le Maire ait programmé dans la salle voisine une réunion de tous les habitants sur le réaménagement de la placette intérieure, « la baoume ».

Le 6 août, c'était au Rédoune l'assemblée estivale de notre association.

Un été riche en projets pour les Amis de La Couvertorade

Fidèles à la tradition, les adhérents de l'association des Amis de la Couvertorade se sont retrouvés lors de leur rencontre estivale annuelle.

Avant de débattre des projets, ils ont tous relevé leurs manches afin d'aller d'épier les abords du moulin du Rédoune qui domine la cité touristique. Le lieu ainsi nettoyé pourra dès mai 2008 accueillir le toit et les ailes du moulin.

C'est avec un véritable plaisir que Pierre Bouloc, président de l'association, a confirmé le lancement de la deuxième tranche des travaux.

La troisième étape devrait se dérouler en 2010 avec l'installation du mécanisme qui permettra alors de faire tourner le moulin comme autrefois.

Réunis en fin de journée dans la salle des fêtes de la mairie, les membres de l'asso-



ciation ont également abordé la question épineuse de l'aménagement de la placette actuelle. Ils ont décidé de répondre à la demande de Marie-Jo Laborie, maire, et de faire assez rapidement une proposition d'aménagement du cœur

de village.

La réunion estivale s'est achevée autour de la fouace et d'un verre sincèrement appréciés par les bénévoles qui n'ont épargné ni leur peine ni leur enthousiasme en cette journée. ●

Solveig

Letort, correspondante Midi-Libre.

A la même heure, était programmé le spectacle « Mascarade » à la « baoume » (la placette). Domage !

L'ASSEMBLÉE ESTIVALE AU RÉDOUNE.

Des photos montrent mieux l'ambiance qu'un long article !



24





UNE ÉTONNANTE PRESTATION DE LA COMPAGNIE « TUTTI QUANTI ».

Ceux qui sont passés par hasard sur la placette de La Couvertoirade ce 6 août, ont été rapidement happés par le spectacle décapant de la compagnie « Tutti quanti ».

Sur le mode de la commedia dell'arte, les jeunes comédiens ont créé, à partir de leurs propres improvisations, un spectacle où coup de foudre et coup de théâtre se succèdent sans relâche pour entraîner le spectateur dans un tourbillon de jeux de mots et d'acteurs.

Utilisant à merveille les traditionnelles ficelles des rivalités familiales, le spectacle « Mascarade » se fait terriblement incisif, voire corrosif, par de fréquentes références à l'actualité récente.

La centaine de badauds restée pendue aux lèvres des comédiens n'a guère boudé son plaisir malgré le temps maussade et les rires ont fusé sans vergogne à chaque rebondissement.

Fidèle à la tradition de la commedia dell'arte, la compagnie « Tutti quanti » est repartie vers d'autres lieux de représentation, semant au passage des petites graines d'humour grappillées avec délice par un public conquis.

Solveig Letort, correspondante Midi-Libre.

POURSUITE DU DÉBROUSSAILLEMENT DU GR71.

Cette année 2007, les associations « les amis de la Couvertoirade » et « Restauration et sauvegarde du patrimoine Larzac méridional » se sont réunies deux fois sur le terrain, afin de poursuivre l'opération « débroussaillage » du GR71 entre Le Caylar et La Couvertoirade.

Le 31 mars et le 3 novembre, une quinzaine de bénévoles s'est employée à la tronçonneuse pour éliminer les gros buis envahissant le chemin, aux cisailles pour affiner la taille, à la pioche pour enlever ou remonter les pierres, ou encore au râteau pour la finition. En tout, c'est 300 mètres supplémentaires qui ont été rendus aux nombreux randonneurs, qui pourront dorénavant fouler le véritable sentier d'origine.

Une prochaine date sera décidée au début de l'année 2008. Sachez que nous ne refusons personne, que l'ambiance est excellente, et que la matinée se termine toujours par le verre de l'amitié.



LA VIE COMMUNALE

LA MUNICIPALITE SORTANTE A DES PROJETS.

Pour le premier projet : l'installation de l'école dans les locaux de la mairie à La Couvertoirade et la suppression de facto de celle de La Blaquererie en 2008, la municipalité a contacté trois architectes. Deux ayant décliné l'offre, c'est M. Gradimir Zivanovic qui a été choisi. Il n'y a pas eu de réunion publique, excepté bien sûr les conseils municipaux où il a été question de la réhabilitation de l'école.

A ce sujet, un conseiller municipal, M. Robert Calazel a donné sa démission au Conseil.

Pour le deuxième projet, l'installation d'une zone à lotir, au Barry, Madame le Maire a prévu d'informer le public qui s'est rendu nombreux dans la salle du Conseil - qui s'est même révélée trop petite. Voici l'article de Solveig Letort, paru dans le Midi-Libre du 19 septembre. A cause de ce projet, un autre conseiller municipal, Mme Stéphanie Noalhat a donné sa démission.

Une réunion publique animée sur un projet de zone de lotissement

A l'image de nombre de communes du sud Larzac, la Couvertoirade connaît un réel accroissement démographique.

Entre les jeunes générations qui veulent rester au pays et les artisans qui souhaitent s'y installer, la commune ne peut aujourd'hui répondre à la demande en terme d'accès à la propriété. C'est pour cela que l'équipe municipale a décidé d'étudier la possibilité de créer une zone de lotissement aux abords de la Cité, entre le bas du Barry et l'auberge du père Roussel et de présenter ce projet lors d'une réunion publique.

Le sujet devait être trop sensible car la présentation fut rapidement écourtée, remplacée par un débat un peu vif entre la soixantaine d'habitants présents. Sans remettre en cause la volonté d'accueillir de nouveaux habitants sur la commune, quelques membres de la cité ont rapidement déclaré leur opposition au projet, arguant de la nécessité de garder à la cité sa beauté solitaire. La commune s'étendant sur plus de 6 500 hectares, d'autres lieux semblent pouvoir être étudiés. A la question du choix de l'implantation, les élus ont argumenté en expliquant que le développement immobilier de la commune était coincé entre les règles nationales d'urbanismes (RNU) et la loi montagne. Par ailleurs, les terres sont consacrées à l'agriculture pour la plupart et donc non constructibles. Enfin, la cité connaît un réel vieillissement de ses



Majoritairement, les habitants présents ont marqué leur opposition au projet.

équipements collectifs comme l'assainissement, l'école ou les bornes à incendie. L'accueil de nouveaux habitants serait ainsi l'occasion de rénover ces infrastructures.

Autre argument avancé, le classement en Zone d'aménagement différé (ZAD) qui s'achèvera en 2010 et qui, pour l'instant, protège les terres situées aux abords de la cité. Après 2010, rien ne permettra plus à la municipalité de maîtriser le territoire. Malgré les explications, les assurances de contrôler au plus près des constructions et la promesse d'une intégration en greffe du futur lotissement, les habitants présents semblent avoir majoritairement marqué leur opposition, suffisamment en tout cas pour

être entendu par les élus qui ont alors déclaré en prendre acte. Encore une tomate qui mettra du temps à mûrir.

La démocratie est un art difficile qui nécessite le respect d'un certain nombre de règles pour pouvoir s'exercer. Le partage de la parole et l'écoute des interlocuteurs en sont les bases. La réunion s'est ensuite achevée après l'examen rapide de la saison touristique dont la fréquentation est en augmentation, des journées médiévales qui seront reconduites et de la présentation de solutions alternatives concernant l'aménagement de la placette. Solutions qui seront étudiées de façon plus approfondie lors d'une prochaine réunion prévue avant la fin de l'année civile. ●

LA VIE COMMUNALE

LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACETTE SUSCITE LE DÉBAT.

La grande Histoire cache souvent de petites histoires tout aussi passionnantes. Ainsi, à La Couvertorade, au-delà de l'histoire des Templiers et Hospitaliers, le visiteur attentif peut appréhender la cité sous l'angle instructif de la gestion ancestrale et méticuleuse de l'eau.

Source de vie, l'eau de pluie était la seule ressource possible pour les hommes comme pour les animaux. Depuis quelques années, la municipalité restaure les ruelles en respectant l'écoulement naturel des eaux pluviales qui étaient alors canalisées pour alimenter une lavogne intérieure. Comblée en 1895 par mesure d'hygiène, elle se situait en lieu et place de l'actuelle placette. Dans le cadre de la rénovation globale du village, Louis Causse, architecte des bâtiments de France, a présenté aux habitants de la commune son projet d'aménagement de la placette, projet axé sur la volonté d'évoquer l'ancienne mare. Loin de vouloir remettre en eau les 236 m² originels, Louis Causse propose de réaliser dans la partie basse de l'actuelle placette une mare sous forme de miroir d'eau avec profondeur limitée et renouvellement organisé de l'eau, le tout pour un volume ne dépassant pas les 80 m³.

Aidé de plans et d'aquarelles, Louis Causse a explicité son projet devant un public attentif et réactif. La soixantaine d'habitants permanents et estivants présente n'a pas manqué de souligner les questions d'hygiène, de sécurité notamment pour les enfants, de manque récurrent d'eau et de problème de circulation au cœur de la placette qu'induirait un tel projet.

Conscients de la nécessité de réaménager ce cœur de village, ils ont toutefois exprimé leur désir de conserver une placette vivante à l'image de toutes les places de village. Devant le peu d'engouement soulevé par le projet, le maire a invité les habitants à faire des propositions d'aménagement de ce lieu qui, semble-t-il, soulève bien des passions. La balle est donc à présent dans le camp des résidents.

Solveig Letort, correspondante Midi-Libre.



PROJETS ALTERNATIFS POUR LA RENOVATION DE LA « BAUME ».

De placette, elle n'a que le nom.

Ancienne marre, elle ne rassemblait que les brebis.

Comblée, elle ne rassemble pas plus les hommes.

Ce n'est ni la place du marché accompagnée par des arcades de pierres,
ni la place de l'Hôtel de Ville, dominée par un bâtiment public.
ni une place marquée par des façades de maisons ordonnancées.

Les touristes y passent sans s'attarder et les habitants y garent leur voiture l'hiver.

Les eaux du village, qui se rassemblent en amont, la dévalent en ruisselant et en faisant des flaques.

Seul le feu de la Saint Jean ou une soirée « conte », lui redonnent, une ou deux fois l'an, son statut de lieu de rassemblement.

Alors, quel devenir pour cette « placette » ? A notre avis

Elle doit rester un espace ouvert et homogène au milieu des rues étroites et sombres du village.

Elle doit inviter chacun à s'y attarder sans contrainte, le temps d'une pause « sandwich » ou d'un bavardage entre voisins.

Elle doit aussi laisser passer les voitures et les eaux de pluie....

La proposition :

Un aménagement simple s'appuyant sur les éléments « eau – rochers – arbres – pierres et bois » :

- Sur le coté Sud, et s'appuyant sur les rochers existants, un chenal à ciel ouvert, dallé en fond, permettra de collecter les eaux amont et de les conduire vers l'aval

Ce fossé sera identique à celui situé, à l'extérieur, le long des remparts et menant à la lavogne.

- En aval, ce fossé s'élargit en un petit bassin naturel, mettant en exergue les rochers existants.

- Au centre de la placette, suivant la légère courbe d'écoulement naturel des eaux, un caniveau en V, en pierres posées sur chant, récoltera les eaux de ruissellement de la placette.

Outre sa fonction pluviale, il marquera l'axe du cheminement « véhicules ».

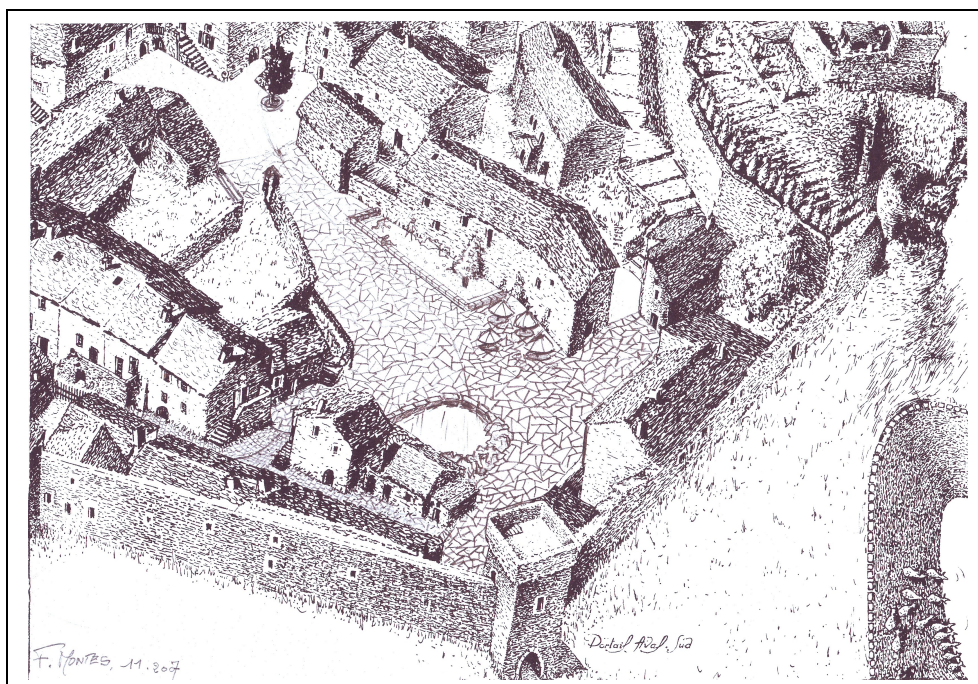
Ce caniveau, d'environ 60 cm de large, sera identique à celui de la rue droite.

De part et d'autre de ce caniveau, un dallage en pierre qui permettra de garder l'unité du lieu.

Des arbres (3 ou mieux 4) à fort développement, pour une ombre épaisse l'été.

Des bancs, blocs de pierres, poutres de bois ... qui invitent à une pause.

AUTRE IDEE D'AMENAGEMENT DE LA PLACETTE





COURRIER DES LECTEURS

Madame Monique POINTILLON
92700 COLOMBES

Le 29 Juin 2007

Messieurs,

Je fais des recherches généalogiques depuis plusieurs années et j'ai découvert récemment que j'avais des ancêtres à La Couvertoirade, raison pour laquelle, mon mari et moi y sommes venus en début de ce mois.

J'ai acheté le livre des visites guidées, ce qui m'a permis de comprendre certaines choses. Nous avons également regardé avec beaucoup d'intérêt le film.

Parmi mes ancêtres, j'ai trouvé :

Antoine de la VALETTE, qui a épousé par contrat du 28 Juin 1635 Marie de GRAILHE. Ils ont eu :

1-Jacques de la VALETTE qui a épousé Marguerite de GAILLAC où et quand, je ne sais
Ils ont eu :

1-1- Louise de la VALETTE qui a épousé par contrat du 3/4/1704 Jean-François CAREL dont je descends
Au décès de Marguerite de Gaillac, Jacques de la VALETTE a épousé par contrat du 16/11/1687, à la Blaquèrerie, Catherine de CAYLUS, fille d'Antoine et Marie Labro. Il se disait seigneur de Montaigut et aussi de la Couvertoirade. Ils ont eu :

1-2- Catin de la VALETTE née à la Couvertoirade vers 1693 qui a épousé par contrat du 16/9/1713, Jacques SOLIER, fils d'Etienne et Suzanne Roustan

1-3 Marianne de la VALETTE vers 1696 et décédée le 19/8/1713 à St-Félix

1-4 Jacques, Louis à la Couvertoirade le 23/10/1700. Il se dit sur son testament seigneur de la Couvertoirade. Il a épousé Marie de VABRE fille de Jacques et Marguerite de Barres

1-5 Marie de la VALETTE qui a épousé par contrat du 17/7/1734 Pierre Rouquette du Mas Audran

2-Marie de la VALETTE qui a épousé par contrat du 5/4/1695 Bernardin de MAZERAN, du Caylar fils de feu Jean-Jacques et Marie de Buscarlet

3-Marguerite de la VALETTE qui a épousé par contrat du 18/5/1698 Paul d'AUDIGIER de Montlaur, fils de feu Jean et Suzanne de Mazas

4-Marguerite de la VALETTE qui a épousé par contrat du 1/11/1699 Guillaume BARRES

5-Dorothée de la VALETTE qui a épousé par contrat du 20/11/1703 noble Pierre BERTIN de la Plane (Clapier) fils de noble François et Ester Montaulieu

C'est tout ce que je sais pour le moment.

Sauriez-vous si à la Couvertoirade, on peut trouver des éléments pour remonter plus loin ou avoir des renseignements complémentaires. Tout ce que je sais, c'est par les archives de Rodez.

Sur le fascicule que j'ai acheté il n'est question que des templiers puis des hospitaliers.

Sauriez-vous si la maison dite de Grailhe et le blason y attaché serait de la même famille que ceux que je trouve dans mon arbre ?

Quoiqu'il en soit, je vous félicite pour tout ce que vous avez fait pour garder cet endroit tel quel et c'est sans doute avec grand plaisir que nous y reviendrons.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, mes meilleures salutations.

Madame Monique POINTILLON
92700 COLOMBES

Le 25 Septembre 2007

Monsieur,

Je viens un peu tardivement vous remercier de votre gentille lettre en date du 9 juillet
C'est avec grand plaisir que vous je vous demande de publier ma lettre dans votre prochain bulletin Peut-être aurais-je d'autres informations ou contradictions.

Mes recherches continuent et j'ai trouvé

Le Contrat de mariage de Pierre, Jacques CAREL qui avait épousé le 30 Octobre 1732 Anne JUGLA. Il était notaire, avocat et procureur fiscal à St-Félix (aveyron)
Il était un des enfants de Jean-François CAREL et Louise de LA VALETTE

J'ai trouvé le Contrat de mariage de ce couple en date 3 Avril 1704

La naissance et le décès de Jean-François CAREL ainsi que son testament

J'ai aussi le décès de Louise de LA VALETTE à St-Félix mais il me manque sa naissance à la Couvertoirade.

Louise de LA VALETTE était la fille de Jacques de LA VALETTE et de Marguerite de GAILLAC Je ne sais rien sur ce couple, hormis qu'ils ont eu, je pense, trois filles.

Dorothée qui a épousé Pierre de BERTIN. J'ai le contrat de mariage en date 20/11/1703

Louise (la mienne) qui a épousé Jean-François CAREL. J'ai le contrat de mariage en date du 3 Avril 1704

Marie qui a épousé Pierre ROUQUETTE par contrat de mariage en date du 17/7/1734 (j'ai le contrat)

Jacques de LA VALETTE après le décès de Marguerite de GAILLAC épouse Catherine de CAYLUS par contrat de mariage en date 16/11/1687 à La Blaquèrerie (Je n'ai pas encore trouvé ce contrat) Il se dit Seigneur de Montaigut

Ils ont eu

Catin née à La Couvertoirade (?) qui a épousé par contrat de mariage en date du 16/9/1713 (j'ai le contrat) Jacques SOLIER qui était Apothicaire et ils ont eu trois enfants

Marianne née à La Couvertoirade (?) et décédée à St-Félix le 19/8/1713

Jacques, Louis né à La Couvertoirade (?) le 23/10/1700 et a épousé (je n'ai pas le contrat) Marie de VABRE. C'est lui qui se dit seigneur de Montaigut et de la Couvertoirade.

Il était Cadet du Roy dans le régiment de Condé. J'ai un de ses testaments en date du 8/3/1720.

J'ai aussi une réclamation de son neveu Pierre, Jacques Carel pour demander une partie revenant à sa mère sur l'héritage de Marguerite de GAILLAC.

Jacques de LA VALETTE était le fils d'Antoine de LA VALETTE qui a épousé par contrat de mariage (pas encore trouvé) Marie de GRAILHE en date du 28 Juin 1635.

Ils auraient eu

Jacques qui a épousé Marguerite de GAILLAC

Marie qui par contrat de mariage en date du 5/4/1695 a épousé Bernardin de MAZERAN (du Caylar) Je n'ai pas encore trouvé ce contrat

Marguerite qui par contrat de mariage a épousé Paul d'AUDIGIER en date du 18/5/1698 (Je n'ai pas encore trouvé ce contrat)

Antoine de LA VALETTE serait le fils de Marc de LA VALETTE et Anne de SOLAGES

D'après les renseignements fournis, mais c'est à voir, on pourrait remonter encore plus haut.

Pour le moment, je n'ai pas l'intention de revenir à La Couvertoirade car je descends à Sète et Montpellier pour faire des recherches sur les autres branches familiales.

Réponse.

Madame, nous pouvons vous indiquer les grands-parents de Marie de Grailhe :
Antoine et Béatrix de Nozerand.

Ce couple a eu 12 enfants. Le 12^{ème} est Pierre, qui épouse Marguerite Arnalh.

Ils ont quatre enfants : Marie, Jean-François, Antoine et Pierre.

Marie s'est bien mariée à Antoine de La Valette le 28 juin 1635.

Comme vous, nous souhaitons que les lecteurs du bulletin puissent compléter l'arbre généalogique et vous communiquer des informations précises.

NOS JOIES, NOS PEINES

CARNET ROSE

Nadja, Lilou, Alizée, Noah, Loan ont réjoui parents, grands-parents et quelquefois arrières grands-parents !

- Nadja Roux, fille de Mathieu Roux et Elsa Guillaume, le 9 juillet aux Infruts.
- Lilou Geslot, fille de Franck Geslot et de Delphine Varenne, 18 juillet à Montpellier, domiciliés à Lodève.
- Alizée Aigouy, fille de Yves et Catherine Aigouy, le 16 août à Belvezet.
- Noah Valette, fils de Gaël et de Stéphanie Arnal, le 12 septembre, domiciliés à Nant, petit fils de Pierrot et Dominique de Cazejourdes.
- Loan Yzombard, fils de Ludovic et Sarah Da Silva, le 13 septembre, domiciliés à Calmont près de Rodez.

Félicitations à tous ces heureux parents.

CARNET NOIR

- Madame Monique Bordereau, sœur de Josette Montès, à Nice le 22 juillet, à l'âge de 72 ans, d'une crise cardiaque.
- Monsieur Alain Genieys, frère de Sabine Bermond, à St André de Sangonis le 24 août, à l'âge de 64 ans.
- Monsieur Pierre Simondon, qui a longtemps résidé à La Portalerie, le 9 novembre à Villebon (Essonne) à l'âge de 53 ans.

Sympathie que nous renouvelons à toutes les familles en deuil.

MARIAGE

Delphine Varenne et Franck Geslot, le 29 décembre à Lodève. Delphine, membre du Conseil d'Administration de notre association, est la nièce de Jacqueline et Jacques Dupont.

REMERCIEMENTS

A l'occasion du baptême civil des deux petits-fils de Monsieur et de Madame L. Froelig, qui a eu lieu à la mairie de La Couvertoirade début juillet, un don très apprécié a été fait à notre association.

Notre Assemblée Générale
aura lieu le

Samedi 22 mars 2008
à la Mairie à 17 h

*Si vous ne pouvez y assister,
pensez à envoyer votre pouvoir (joint au bulletin).*



Meilleurs voeux
à tous les adhérents !